

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEAUCHETTE
Du vendredi 2 décembre 2022 à 19H00

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation 28/11/2022

Membres présents : Mesdames, BACHELARD Anne-Noëlle, CHEVAILLIER Sylvie, CICERON Corinne, DUBOIS Georgette, LEBRE Marie, VIAL Stéphanie. Messieurs DI BARTOLOMEO Louis, LASSABLIERE Thierry, MURE Jean-Jacques, RAOUL Clément, SOUBEYRAND Maxime, TISSOT Jean-Paul, VINCENT Eric.

Membres absents excusés : Mme BAYON Eliane a donné procuration à Mme LEBRE Marie

Membres absents non excusés : M. ZMYSLONY Bruno

Secrétaire de séance : Madame VIAL Stéphanie

1. Vote des Tarifs Communaux

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal l'ensemble des tarifs communaux.

M. le Maire propose au conseil municipal, vu l'augmentation générale des prix, d'effectuer un changement tarifaire :

- de la restauration scolaire à partir du 1^{er} septembre 2023

COMMUNE DE VEAUCHETTE : TARIFS COMMUNAUX	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2023
SALLE DES FETES - ERA				
COMMUNE :				
Forfait week-end	500 €	500 €	500 €	500 €
Samedi	400 €	400 €	400 €	400 €
Dimanche	200 €	200 €	300 €	300 €
Jour férié	350 €	350 €	300 €	300 €
Journée supplémentaire (hors férie et hors week-end)	200 €	200 €	200 €	200 €
Réveillons de Noël et Saint Sylvestre	400 €	400 €	400 €	400 €
EXTÉRIEUR :				
Forfait week-end	900 €	900 €	900 €	900 €
Samedi	800 €	800 €	800 €	800 €
Dimanche	400 €	400 €	400 €	400 €
Jour férié	400 €	400 €	400 €	400 €
Journée supplémentaire (hors férié et hors week-end)	400 €	400 €	400 €	400 €
Réveillons de Noël et Saint Sylvestre	500 €	500 €	500 €	500 €
PRÉAU :				
Location	80 €	80 €	80 €	80 €
CAUTION (à verser en plusieurs chèques) :				
Tri sélectif ou RANGEMENT mal effectué	100 €	100 €	100 €	100 €
Dégâts et détérioration	800 €	800 €	800 €	800 €
Désistement	1/3 de la location			

SALLES DU FOOT ET DE LA CURE :				
COMMUNE :				
Forfait week-end	250 €	250 €	250 €	250 €
Vendredi soir	150 €	150 €	150 €	150 €
Journée en semaine			100 €	100 €
Samedi	200 €	200 €	200 €	200 €
Dimanche	150 €	150 €	150 €	150 €
Jour férié	200 €	200 €	150 €	150 €
Réveillons de Noël et Saint Sylvestre	200 €	200 €	200 €	200 €
EXTÉRIEUR :				
Forfait week-end	450 €	450 €	450 €	450 €
Vendredi soir	250 €	250 €	250 €	250 €
Journée en semaine				150 €
Samedi	350 €	350 €	350 €	350 €
Dimanche	250 €	250 €	250 €	250 €
Jour férié	350 €	350 €	350 €	350 €
Réveillons de Noël et Saint Sylvestre	350 €	350 €	350 €	350 €
CAUTION (à verser en plusieurs chèques) :				
Tri sélectif non effectué	50 €	50 €	50 €	50 €
Dégâts et détérioration	800 €	800 €	800 €	800 €
Insuffisance de nettoyage	60 €	60 €	60 €	60 €
Désistement	1/3 de la location			
VENTE AU DEBALLAGE :				
Samedi	600 €	200 €	200 €	200 €
Week-end	800 €	300 €	300 €	300 €
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC :				
Location	100 €	100 €	100 €	100 €
MATÉRIEL :				
Table (4 personnes)	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Banc	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Chaise	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Caution forfait	100 €	100 €	100 €	100 €
CONCESSIONS CIMETIERE : le m²				
le m ² / 30 ans	200 € le m ²	200 € le m ²	200 € le m ²	200 € le m ²
le m ² / 15 ans	120 € le m ²	120 € le m ²	120 € le m ²	120 € le m ²
COLUMBARIUM : 1 case				
Epandage des cendres		30 €	30 €	30 €
15 ans	450 €	450 €	450 €	450 €
30 ans	900 €	900 €	900 €	900 €
ETANGS COMMUNAUX :				
CARTE ANNÉE :				
Veauchette et C.E (jaune)	30 €	30 €	30 €	30 €
Pêche de nuit			7 €	7 €
Extérieur (vert)	38 €	38 €	38 €	40 €
Enfants - 12 ans (bleu)	15 €	20 €	20 €	20 €
CARTE JOURNÉE :				
Veauchette - extérieur (jaune)	6 €	6 €	6 €	6 €
C.E et enfants (orange)	2 €	2 €	2 €	2 €
Carte semaine - de 12 ans (rose)		10 €	10 €	10 €
Carte semaine adulte (violette)		15 €	15 €	15 €
ENCART PUBLICITAIRE BULLE TIN MUNICIPAL :				
Carte de visite / 1 parution par an	30 €	30 €	30 €	30 €
Carte de visite / 3 parutions par an	60 €	60 €	60 €	60 €
1/4 de page / 1 parution par an	60 €	60 €	60 €	60 €

1/4 de page / 3 parutions par an	120 €	120 €	120 €	120 €
1/2 page / 1 parution par an	90 €	90 €	90 €	90 €
1/2 page / 3 parutions par an	180 €	180 €	180 €	180 €
CANTINE :				
Ticket élève + enseignant	3,90 € <small>Au 01/09/2020</small>	3,90 €	3,90 €	4,00 € <small>Au 01/09/2023</small>
Ticket élève : Tarif majoré	5,00 € <small>Au 01/01/2020</small>	5,00 €	5,00 €	5,00 €
DEPOT SAUVAGE DE DÉCHETS :				
Tarif	300 €	300 €	300 €	300 €

Après avoir ouïe l'exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide

- ✓ **D'appliquer** les tarifs pour 2023 tels que présentés dans le tableau joint en annexe.

2. Mise à disposition du domaine public ex copains d'abord

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de la SAS Ô Village pour une mise à disposition du domaine public (ex copains d'abord).

Après concertation les élus acceptent de signer une convention d'une durée de 5 ans reconductible annuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **Décide**

- d'autoriser Monsieur le Maire à négocier le montant de la redevance de la mise à disposition avec la SAS Ô Village.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y rattachant

3 Repas de Noël

Cette année encore, le **vendredi 16 décembre 2022**, les élus de la Commune ont fait le choix d'offrir le traditionnel repas de Noël, seront conviés :

- Les enfants scolarisés dans la Commune,
- Les enseignants,
- Le personnel communal,
- Quelques élus pour aider le personnel communal au service.

Le repas sera confectionné par l'auberge des Lys.

4 Distribution des colis des aînés

La distribution des colis aux aînés du village est prévue le samedi 17 décembre.

Les membres du CCAS apporteront un colis gourmand à nos aînés.

5 Réception de Monsieur le Président de Loire Forez agglomération

Monsieur Christophe BAZILE, Président de Loire Forez agglomération viendra rencontrer les élus du Conseil Municipal le 16 décembre à 18h.

6 Exercice d'évacuation du Groupe scolaire

Un exercice d'évacuation de l'école est prévu lundi 21 Novembre. Les enseignants accompagnés de quelques élus encadreront les enfants.

7 Mise en situation des Elus dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde

Les membres du Conseil Municipal vont se réunir dimanche 20 novembre à 9h00.

8 Commémoration du 11 Novembre

La cérémonie est prévue le 11 novembre à 9h00 au monument aux morts.

9 Questions et informations diverses

- Vœux de la Municipalité le 02/01/2023 à 19h.

La séance a été levée à 20h30

Le prochain conseil aura lieu en salle du conseil le jeudi 5 janvier à 19h00.